

CASI
CHEMINOTS

AUVERGNE-NIVERNAIS

Comité des Activités Sociales Interentreprises
des Cheminots Auvergne-Nivernais



Guide du C.A.S.I. et des activités sociales



2021



www.casicheminots-auvni.fr

L'ASSURANCE VIE AU SERVICE DE MES PROJETS

épargne & prévoyance

mif



Découvrez
un contrat complet :
**Le Compte Épargne
Libre Avenir
Multisupport**
propose
une gestion sous mandat
résolument orientée ISR*
ou bien
une gestion libre
incluant 4 SCPI**



Jurys composés
de journalistes et de professionnels

Tout investissement en unités de compte est soumis aux fluctuations des marchés
financiers à la hausse comme à la baisse et comporte un risque de perte en capital.

mifassur.com

40 94 95

09 70 15 77 77

Réservé aux agents SNCF

Appel non surtaxé

MIF : LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle)

Siège social : 23 rue Yves Toudic - 75481 PARIS CEDEX 10 / Tél. 0 970 15 77 77 / www.mifassur.com
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221
Contrôlée par l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

* Supports en unités de compte labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable)

** Unités de compte représentatives de parts de SCPI (Sociétés Civiles de Placements Immobiliers)

Crédit photo : Shooting Garnier Studio / Document publicitaire sans valeur contractuelle



MEMBRE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

► Edito



Cher(e)s collègues,

Cette année 2020 ne nous aura pas épargnés, la crise sanitaire que nous connaissons depuis le 1^{er} trimestre de l'an passé est sans égale pour nos générations et pèjore grandement toutes les activités économiques, particulièrement les loisirs, qui sont le cœur du C.A.S.I. On peut évidemment se poser, à

raison, de nombreuses questions sur la gestion de la crise par le gouvernement, avec des directives de moins en moins claires et souvent même contradictoires, mais il n'en demeure pas moins que nous nous devons de respecter les mesures de protection individuelles et collectives. Souhaitons enfin une amélioration et un retour à la vie normale.

Le guide du C.A.S.I., traditionnellement à cheval sur 2 années, passe en année civile. La distribution se fait habituellement sur les arbres de Noël qui n'ont pas eu lieu. C'est principalement pour ces 2 raisons que vous recevez ce guide tardivement mais aussi sur le fait que de nouveaux arbitrages sur les activités sociales doivent avoir lieu. La raison? Une situation financière encore plus exsangue qu'envisagée et une projection sur l'avenir indispensable. Pour seul exemple, le taux d'usure du parc matériel a été estimé à 82 % et de nouveaux investissements sont inévitables. Sur la gestion du C.A.S.I., nous ne ferons pas d'électoratisme, avec une vision à très court terme, comme cela a pu se faire précédemment, mettant en danger la structure.

Les finances justement, au-delà des subventions insuffisantes, sans aucune réévaluation de la part de la SNCF depuis 1986 (Prix de la baguette en 1986 : 2,60 Fr.; 2021 : 1 € soit 6,50 Fr. CQFD), nous sommes empêchés par la SNCF de développer quelque partenariat que ce soit avec les C.S.E. Quand les dernières années des C.E.R., des conventions étaient possibles, sur la communication par exemple, avec les C.E. Maintenance et Travaux, Circulation ou FRET permettant de dégager plusieurs dizaines de milliers d'euros de recettes, cette possibilité nous est refusée. En effet, la SNCF ne s'intéresse qu'à un seul pan du C.A.S.I., le patrimoine! Et assécher les moyens des C.A.S.I. est une bonne méthode pour forcer ces derniers à restituer des bâtiments qu'ils n'ont plus les moyens d'entretenir. Toutes les présidences des C.A.S.I. sont confiées aux directions de l'immobilier, ce n'est certainement pas un hasard... Mais soyez certains que nous ne céderons pas face à la pression. En tout cas, pour le dialogue social, nous repasserons, car pour le moment, il n'y en a pas.

Dans ces pages, vous ne trouverez pas d'onglet restauration, et pour cause, cette prestation est suspendue pour une date indéterminée. Les négociations pour un nouveau prestataire, suite à la dénonciation du contrat par l'ancienne entreprise de restauration, aboutissaient toutes à une hausse conséquente des coûts de prestation, la période liée à la COVID n'aidant pas. De ce fait, le C.A.S.I. a demandé une aide exceptionnelle à la SNCF car nous sommes dans l'incapacité financière de supporter de tels aléas; seulement, depuis mi-décembre, nous n'avons plus d'interlocuteurs à la SNCF!

Des aides supplémentaires ont pourtant été apportées pour des restaurants, parisiens notamment, et nous n'acceptons pas d'être considérés comme des cheminots de seconde zone.

Certains C.S.E., tenus par des organisations syndicales réformistes refusent maintenant de reverser les 15 % obligatoires de leur dotation (pour financer la restauration et le voyage des enfants), prévus à l'accord de gestion des C.A.S.I., ceci est illégal et le C.A.S.I. engagera tout recours pour faire respecter le droit. Déjà, lors de la période transitoire du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, ces mêmes C.S.E. ont profité du vide juridique pour ne pas verser leur dû, nos restaurants fonctionnaient bel et bien, ainsi que le voyage des colonies, cela ne les a pas dérangés à ce moment-là de conserver de l'argent qui ne leur était pas destiné!

Nous n'avons clairement pas les moyens de nos ambitions et si nous nous attachons à faire des économies de fonctionnement depuis 1 an et demi, celles-ci ne sont pas suffisantes et des économies structurelles sont à prévoir. La Commission Activités Sociales avait proposé bon nombre de nouvelles activités, et si toutes ne pourront avoir lieu, certaines seront bien mises en place, faisant consensus entre organisations syndicales, comme la prise en charge d'une partie de vos licences sportives. Le Projet Cheminot reste applicable, c'est un bel outil permettant aux agents d'être force de propositions et acteurs de leur projet. Le voyage Enfants est une mesure centrale et sera de qualité cette année. L'enfance toujours avec nos centres de loisirs pour lesquels les projets de développements et d'améliorations ne manquent pas. Hélas, tout n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions.

De nombreuses associations existent au sein de notre C.A.S.I., contactez-les, vous trouverez certainement une activité faite pour vous! Nos associations souffrent des restrictions sanitaires et se voient même pour beaucoup interdites d'activités; il est vital pour le lien social que ces clubs demeurent.

N'oubliez pas également cette année qu'il faut obligatoirement passer vos commandes de jouets de Noël pour y prétendre.

A bientôt dans nos lieux d'accueil du public et prenez soin de vous.

Stéphane GAILLOT

Secrétaire du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais

C.A.S.I. DES CHEMINOTS AUVERGNE-NIVERNAIS

68 bis, avenue Edouard Michelin - 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04.73.98.24.54 - SNCF : 55 07 98

E-mail : siege63@casi-auvni.fr - Site web : www.casicheminots-auvni.fr



Directeur de Publication : Stéphane GAILLOT | Rédaction : Stéphane GAILLOT | Coordination : Corinne RENAUD | Chargée de communication - communication@casi-auvni.fr
Crédits publicités : ACEF, MIF, Mutuelle Entrain | Crédits photos : CASI des Cheminots / Pixabay | Mise en page - Impression : Rivet Presse Edition, Limoges



Présentation

Membres du C.A.S.I.



Stéphane GAILLOT
CGT
Secrétaire du C.A.S.I.
06 71 47 66 58
secretaire@casi-avvni.fr



Aurélie DEMOULIN
CGT
Correspondante
Cantal
aurelie.demoulin@gmail.com



Jean-Pierre OLIVIER
UNSA
syndicat.clermont@
unsa-ferroviaire.org



Jérémy DEBATISSE
CGT
Secrétaire adjoint
Chargé du Patrimoine
06 88 78 19 64
secretaireadjoint@casi-avvni.fr



Franck URBAIN
CGT
Correspondant
Allier
urbainfranck@gmail.com



Benjamin MULLER
UNSA
b.muller@hotmail.fr



Hervé GONTHIER
CGT
Correspondant Allier
cgt-cheminots@wanadoo.fr



Jean-Christophe JUILLARD
CGT
Correspondant
Puy-de-Dôme
angeletjean@live.fr



Yves TREMEAUD
SUD-Rail
yves.tremeaud@free.fr
yves.tremeaud@sncf.fr



Mickaël FEBVRE
CGT
Correspondant
Nièvre
febvremichaelnoel@gmail.com



Matthieu GUITTARD
UNSA
Trésorier
du C.A.S.I.
06 71 47 66 58
tresorier@casi-avvni.fr



Eric BREZ
SUD-Rail
eric.brez@sncf.fr



Bruno SUCHOT
CGT
Correspondant
Nièvre
bruno.sandra058@wanadoo.fr



Cindy GAMELA
UNSA
gamela@unsa-ferroviaire.org



Jérémy CANAUDIN
SUD-Rail
jeremy.canaudin@sncf.fr



Jean-Luc CLAUZIER
CGT
Correspondant
Haute-Loire
jeanluc.clauzier43@gmail.com



Eric TUR
UNSA
tureric@outlook.fr



Christophe CHEP
SUD-Rail
christophechep@sfr.fr



Sommaire

Présentation

- Edito 3
- Membres du CASI 4



Culture et Sport

- Antennes - Siège 6
- Bibliothèques 7
- Billeterie et réductions 8
- Activités sportives adultes 11
- Projet Cheminots 2021 12
- Licences sportives 2021/2022 13



Enfance - Jeunesse

- Relais 14
- Voyage annuel enfants 19
- Accueils de loisirs 20
- Les colos du CCGPF 22



Famille

- Vacances familles / Jeunes cheminots avec le CCGPF 23
- Les gîtes 24
- Arbres de Noël 26



Inscrivez-vous
à notre newsletter
pour recevoir toute
l'actu du C.A.S.I. :

Associations cheminotes 27

www.casicheminots-avni.fr

Le siège du C.A.S.I.

68 bis, avenue Edouard Michelin
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 0473 98 24 54 - Tél. SNCF : 55 07 98
siege63@casi-avni.fr

Responsable Accueil: **Brigitte PLANCHE**

Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

SERVICES ADMINISTRATIFS DU C.A.S.I.



Attention : Changement de toutes les adresses mail du C.A.S.I.

Youssef SILINE

Directeur Technique du C.A.S.I.
Tél. : 0473 98 24 51
direction@casi-avni.fr

Orlane SEMELIER

Responsable des Activités Sociales
Tél. : 0473 98 24 59
responsableas@casi-avni.fr

Béatrice GUIBERT (Réservation gîtes, Jeunesse...)

Tél. : 0473 98 24 52
activiteessociales@casi-avni.fr

Corinne RENAUD

(Secrétariat des élus, I.F.E., Communication)
Tél. : 0473 98 24 50
communication@casi-avni.fr

Christine ISSARTEL (Comptabilité)

Tél. : 0473 98 24 58
comptabilite@casi-avni.fr

Marielle HUGON (Gestion Paie)

Tél. : 0473 98 24 51
paie@casi-avni.fr

Jérôme GALLERAND (Entretien Patrimoine)

Tél. : 06 82 32 93 95
patrimoine@casi-avni.fr



Antennes locales

ALLIER

Maison des Cheminots
2, rue Chantoiseau
03100 MONTLUÇON
Tél. : 0470 03 52 44 - Tél. SNCF : 55 52 44
bibliothequemontlucon@casi-avni.fr

Responsable: **Dominique SAVEL**

Permanences au public:

Mardi - jeudi - vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

NIÈVRE

Hôtel du Nivernais
1, avenue Louis Fouchère
58640 Varennes-Vauzelles
Tél. : 03 86 57 55 84
antenne58@casi-avni.fr

Responsable:

Antony QUEDELHA

Permanences au public:

Tous les jours:
7 h 30 à 10 h 00
(Lundi : 8 h 00 à 10 h 00)
Tous les jours:
15 h 45 à 17 h 15
(Mercredi après-midi: fermé)

Lecteur isolé ?

Une solution...

La B.C.P.C, un service unique

La Bibliothèque Centrale de Prêt par Correspondance, est un service gratuit proposé par le Service du Livre et des Bibliothèques du Comité Central du Groupe Public Ferroviaire. Elle est destinée aux cheminots, actifs ou retraités et à leurs ayants droit, qui peuvent ainsi recevoir des colis de livres dans des lieux (gare ou services) desservis par le courrier interne SNCF.

- Un fonds riche de 35 000 titres.
- Plus de 100 revues.
- 5 000 nouveautés par an.

NOUVEAU !

Liste des nouveautés
en ligne
de la B.C.P.C. !

Le service du livre / Fonds Cheminot

Le S.L.B. possède un fonds spécialisé dans le domaine ferroviaire. Avec 5 000 documents, c'est un large éventail d'ouvrages témoignant de la culture ferroviaire en privilégiant l'approche sociale et historique des métiers et du personnel.

B.C.P.C. S.L.B.

140, rue de Bercy - 75012 Paris
Tél. 01 43 45 51 19 ou 51 04 98
bcpc@ccgpfcheminots.com
<http://slb.ccgpfcheminots.fr/>



Bibliothèques

Points Relais du C.A.S.I.

Les 9 bibliothèques, lieux de rencontres et de découvertes, vous accueillent par un service chaleureux, de qualité, dans un esprit de partage et d'échange. De la revue au dictionnaire, du roman à la bande dessinée, de l'album au documentaire...

Venez profiter de ce patrimoine cheminot dès la prime enfance, et ce, jusqu'à l'âge d'or.

L'action culturelle en bibliothèque, c'est aussi: les expos, l'heure du conte, les ateliers d'écriture, les rencontres d'auteurs...

Pour 2021, deux temps forts : Le Printemps des Poètes en mars et avril ; Journée internationale des Droits de l'Enfant en novembre.

Enfin, la billetterie regroupant loisirs et culture : entrées de parcs, cinémas, spectacles, pièces de théâtre... à tarif préférentiel.



Attention : Changement de toutes les adresses mail du C.A.S.I.

AURILLAC

Christine BOUDERGUE

52, rue du Cayla - 15000 AURILLAC

Tél. : 0471 48 11 83

bibliothequeaurillac@casi-avni.fr

■ Mercredi - jeudi : 9h00/12h15 - 13h00/17h30

■ Vendredi : 13h00/17h00

CLERMONT-FERRAND

Arielle WALCH - Elisabeth SUROT

Centre Social Michel Ricou

5, rue Guynemer - 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 0473 90 89 31

bibliothequeclermontferrand@casi-avni.fr

■ Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 10h30/17h30

■ Mercredi : 14h00/18h00

LANGÉAC (semaines impaires)

Viviane PAGE

67, rue Jules Ferry - 43300 LANGÉAC

Tél. : 0471 77 24 95

bibliothequelangeac@casi-avni.fr

■ Mercredi - Jeudi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

■ Vendredi : 8h30/12h00

LE PUY (semaines paires)

Viviane PAGE

Place du Général Leclerc - 43000 LE PUY

Tél. : 0471 02 65 96

bibliothequelepuyc@casi-avni.fr

■ Mardi - Vendredi : 9h00/11h30

■ Mercredi - Jeudi : 9h00/11h30 - 13h30/17h30

■ Samedi : 10h00/12h00

Les bibliothèques du PUY et de LANGÉAC ouvrent 1 semaine sur 2 en alternance.

MONTLUÇON

Dominique SAVEL

Cour de la Gare - 03100 MONTLUÇON

Tél. : 047003 52 44 - SNCF : 55 52 44

bibliothequemontlucon@casi-avni.fr

■ Mardi - mercredi - jeudi : 14h00/16h30

PRÊT GRATUIT DE LIVRES

sur un délai de 15 jours, renouvelable à la demande.

MOULINS

Odete FERREIRA

10, rue Philippe Thomas - 03000 MOULINS

Tél. : 0470205958

bibliothequemoulins@casi-avni.fr

■ Mercredi - jeudi : 10h00/17h00 (journée continue)

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Elisabeth SUROT

Rue du Bel Horizon - 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Tél. : 0470581325

bibliothequestgermaindesfosses@casi-avni.fr

■ Lundi : 14h15/17h30

■ Mercredi : 13h45/17h45 (mois impair)

9h30/13h15 (mois pair)

■ Vendredi : 9h00/13h00

VARENNES-VAUZELLES

Marion LAGARRIGUE

Hôtel du Nivernais

1, avenue Louis Fouchère - 58640 VARENNES-VAUZELLES

Tél. : 0386570707

bibliothequevauzelles@casi-avni.fr

■ Lundi - mardi : 13h30/17h30

■ Mercredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30

■ Jeudi : 13h30/17h30

■ Vendredi : 9h30/16h30 sans interruption

VICHY

Elisabeth SUROT

Avenue de la gare - 03200 VICHY

Tél. : 0470989109

bibliothequevichy@casi-avni.fr

■ Mardi : 11h30/17h00 (journée continue)

■ Mercredi : 9h45/13h00 (mois impair)

14h00/17h00 (mois impair)

Découvrez
les nouveautés
et les « coups de cœur »
de vos bibliothécaires
sur le site du C.A.S.I.
www.casicheminots-avni.fr



Ces horaires
sont susceptibles d'être
modifiés en fonction de
la situation sanitaire

Billetterie et réductions

En fonction des opportunités locales, une billetterie culturelle ou sportive a été développée au sein du C.A.S.I. Des tarifs préférentiels sont obtenus par le C.A.S.I., rapprochez-vous de vos points d'accueil pour en connaître les modalités. Vous retrouverez toute la billetterie/réductions sur la plaquette du C.A.S.I. et sur le site internet www.casicheminots-avvni.fr

ATTENTION! Pour bénéficier des activités & réductions et obtenir votre nouvelle carte du C.A.S.I., la fiche d'adhésion au C.A.S.I. est obligatoire.

Spectacles & évènements



Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale - bibliothèques - siège)

- Concerts & spectacles par Arachnée - Les Derniers Couchés - La Coopérative de Mai - Filprod - Becker's Production - Le Cosmo
- Spectacles à l'Opéra Théâtre de Clermont-Fd
- Spectacles à l'Opéra Théâtre de Vichy
- Festival de Jazz en tête - Festival du Court Métrage (Clermont-Fd)
- Festival d'Ambert
- Saison Culturelle d'Issoire - Sémaphore (Cébazat)
- Centre Athanor (Montluçon)
- Théâtre Gabrielle Robinne (Montluçon)
- Le Prisme (Aurillac)
- Centre Culturel (Le Puy)
- Maison de la Culture de Nevers & Agglomération
- Cirques (Médrano, Gruss, Amar...)
- Festival des Nuits de St-Jacques (Le Puy)
- Festival des Brumes (Ste-Sigolène)

Réduction sur présentation carte S.N.C.F. ou C.A.S.I.

- Centre Lyrique Auvergne (Clermont-Fd)
- La Baie des Singes (Cournon)
- Théâtre La Petite Gaillarde (Clermont-Fd)
- Les Contres Plongées (Clermont-Fd)
- Théâtre Le Valet de Cœur (Clermont-Fd)
- Café-théâtre « Défonce de rire » (Clermont-Fd)
- La Comédie de Clermont-Fd
- Petit Théâtre de Vallière (Clermont-Fd)
- Traces de vie (Clermont-Fd)
- La 2Deuche (Lempdes)
- La Coloc' - (Cournon)
- Accès Soirs (Riom)
- La Puce à l'Oreille (Riom)
- Théâtre de Châtel-Guyon
- Espace du Moulin de l'Étang (Billom)
- Le Back Step Théâtre (Vichy)
- Centre Culturel Valéry Larbaud (Vichy)
- Le Geysier (Bellerive-sur-Allier)
- Théâtre Municipal (Moulins)
- Yzeurespace
- Isléa Avernès
- Théâtre Municipal (Aurillac)

Cinémas

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale - bibliothèques - siège)

- Ciné Dôme - Ciné Jaude - Ciné Capitole - Le Paris - Les Ambiances - Val Arena (Clermont-Fd) - Arcadia (Riom)
- Le Palace (Montluçon) - CGR (Moulins) - L'Elysée Palace (Vichy)
- Le Cristal (Aurillac)
- Ciné Dyke (Le Puy) - Le Paris (Brioude)
- Le Mazarin (Nevers)



Musées & sites touristiques

Contremarques à retirer au siège du C.A.S.I.

- Volcan de Lemptegy (St-Ours)
- Maison de la Pierre (Volvic)
- Musée l'Aventure Michelin (Clermont-Fd)

Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I., Antenne et bibliothèques de l'Allier

- Centre National du Costume de Scène (Moulins)

Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I., Antenne et bibliothèque de Varennes-Vauzelles

- Château de Guédelon (Treigny)

Réduction sur présentation de la carte SNCF ou C.A.S.I.

- Musée de la Céramique (Lezoux)
- ASM Expérience (Clermont-Fd)
- Street Art City (Lurcy-Lévis)
- Arboretum de Balaine (Villeneuve-sur-Allier)
- Panoramique des Dômes
- Gentiane Express (Bort-les-Organes)
- Train de la Rhune (Sare)
- Musée Mupop (Montluçon)
- Musée vivant du Cheval de Trait (Pradelles - Haute-Loire)
- Parc du Chat Botté (Pradelles - Haute-Loire)
- Musée de l'École du Vent à St-Clément (Ardèche)



Loisirs & Parcs

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Bowling B. Bowl (Clermont-Fd)
- Bowling Odysée (St-Christophe/Dolaison)
- Laser Games (St-Christophe/Dolaison)
- Bowling (Montluçon)
- Bowling (Cusset)
- Bowling (Marzy)
- Laser Games – Battle Laser (Clermont-Fd)
- Karting Sarron (Clermont-Fd)
- Karting (Marcillat-en-Combraille)
- Karting (Magny-Cours)
- Patinoire (Clermont-Fd)
- Anatolia Parc (Orcet)
- Youpi Parc (Clermont-Fd)
- Parc Mirabel (Clermont-Fd)
- B'UP (Clermont-Fd)
- Parkafun (Clermont-Fd)
- Royal Kids (Aubière)
- Grand Bois Aventure (Gimouille)
- Crazy Jump Parc (Cusset)
- Kizou Aventures (Vichy)
- Kizou Aventures (Clermont-Fd)
- Tom & Lili – Magic Boulevard (Marzy)
- Pêche (Etang de Mezel)
- Trophée Andros
- Forfaits Ski Le Mont-Dore – Super Besse
- Parc Le Pal (Dompierre-sur-Besbre)
- ZooParc de Beauval (**en vente uniquement au siège, antenne et bibliothèque de V-Vauzelles**).



Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I.

- Parc Animalier d'Auvergne
- Vulcania
- Parc Astérix
- Parc du Puy du Fou
- Futuroscope
- Parc Disneyland
- Musée Grévin
- France Miniature
- Marineland

Réduction sur présentation de la carte SNCF ou C.A.S.I.

- KidiSPORT Parc (Lempdes)
- L'Île O Loisirs (Mozac)
- Acro Fun - Ecole de Voile - Accrobranche (Aydat)
- Dôme Aventure Quadbike
- Funcross Electrique
- Véloraïl de la Sioule (Mayet d'École)
- Véloraïl des Volcans (Espirat)
- Canoë Sioule Aventure (Menat)

- Sioule Loisirs.com (Canoë - VTT électrique) (Pont de Menat)
- Centre équestre Neuilly (Le Réal)
- Louvrié des montagnes - Randonnées (Clermont-Fd)
- Escape Hunt - Spy Escape - Studio Escape (Clermont-Fd)
- L'Abri Escape Game (Issoire)
- Absolu Parapente (Puy-de-Dôme)
- Aéro Parapente (Puy-de-Dôme)
- Parachute Paris-Nevers (Marzy)
- Branché Aventure (Sidailles)
- Parc Accro-Sioule (Echassières)
- Forfaits Ski alpin (Le Lioran)
- Forfaits Ski de fond (Sancy - Chastreix)
- Ecole de Ski (Super Besse)
- Sportival Haut-Allier (Brioude)
- Lily'Land (Taulhac - Le Puy)
- Doudou Park (Yssingeaux)
- Véloraïl de Pradelles
- Lugik Parc aux Estables
- Sportival Haut-Allier

Centres aqualudiques

Piscines



Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Clermont Communauté (Chamalières - Clermont-Fd - Cournon - Lempdes) – Riom - Billom
- Centre aqualudique de Montluçon - Cusset - St-Germain-des-Fossés - St-Yorre - Lapalisse – Bellerive-sur-Allier
- Espace Aquatique Amphélia à Imphy - Centre Ilot Corail à Varennes-Vauzelles
- Piscine Aquabalt à Nevers

Billetterie et réductions (suite)

Sports & Bien-être



Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Royatonic - Linéa Sun - Sveltic-Squash - Tonus 1
- Sauna - jacuzzi - hammam - Aqualudique (Montluçon)
- Espace Ilot Corail (Varenes-Vauzelles)

Réduction sur présentation carte SNCF ou C.A.S.I.

- Core Fitness (Clermont-Fd) - Fitness Park (Aubière) - Elancia (Le Brézet - Aubière - Cournon - Riom - Montluçon) - Appart Fitness (Clermont-Fd - Cournon - Moulins) - Makadam Fitness (Clermont-Fd) - FreeNess (Clermont-Fd) - Keep Cool (Clermont-Fd)

- Crosswod (Aubière) - Energym (Aubière) – Welness Sport (Clermont-Fd) - BAD & HIT (Clermont-Fd) - O'Zone Aqua Centre (Clermont-Fd) – CryO'Moov (Aubière) - La Fonderie (Moulins) - Le Temple du Sport (Vichy) – Nériades (bon de réduction à retirer à l'antenne de Montluçon)

- CrossFit (Aurillac)
- Vita Liberté (Le Puy) - Tropic Fitness (Cohade) - Keep Cool (Puy) - Form-Wellness (St-Christophe/Dolaizon)
- Club Vert (Nevers - Cosne - Decize -Vichy)
- Thermes de Bourbon-l'Archambault
- Thermes de Nérès-les-Bains (carte de réduction à retirer à l'antenne & bibliothèque de Montluçon)



Location

Prêt de salle

- Salle du Diénot-Barnum à Montluçon : réservation auprès de l'Antenne Locale
- Salle des Isles à St-Germain-des-Fossés : réservation auprès de la Bibliothèque
- Salle du restaurant d'entreprise « La Satellite » : réservation auprès de l'Antenne Locale
- Salle Polyvalente - Centre Social Michel Ricou à Clermont-Fd (pour départ en retraite / réunions de travail...): réservation au siège du C.A.S.I.

Achats groupés

- Chocolats de Noël (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Madeleines Bijou (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Parfumerie Europe - JPC (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Miel du Rucher des Cheminots (en vente à l'Antenne de Montluçon)
- Abonnements aux revues Cadeau Lire (commande auprès du siège du CASI)
- Commande de vins auprès de Domaines & Villages (2 fois/an)
- Couette Abeil (se renseigner auprès de la bibliothèque d'Aurillac)
- Carte des commerçants G.C.E.B.P. 43 (à retirer auprès de la bibliothèque de Langeac & Le Puy)
- Bijoux Victoria (sur commande auprès de la bibliothèque du Puy & Langeac)



PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

le 2^e vendredi de chaque mois
de 14 h à 16 h
sur inscription auprès du siège
du C.A.S.I.

▶ Activités sportives adultes du C.A.S.I.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

ALLIER MONTLUÇON

Salle Polyvalente
Maison des Cheminots
03000 MONTLUÇON

**Renseignements
auprès de l'Antenne Locale**

Tél. : 0470035244 - SNCF : 55 52 44

Animatrice: Nathalie RACLIN-MULLER

- Lundi : 9h15/10h15
- Mardi : 14h45/14h50 (gym douce)
- Mercredi : 9h15/10h15
- Vendredi : 9h15/10h15
14h00/15h00

Pour les sites de **Moulins, Vichy, St-Germain-des-Fossés** : participation du C.A.S.I. aux frais d'inscription dans un club ou une association de gymnastique volontaire pour les cheminots et ayants droit (actifs / retraités).
Pour les modalités, se rapprocher de l'Antenne Locale de Montluçon.

CANTAL - HAUTE-LOIRE

Participation du C.A.S.I. aux frais d'inscription dans un club ou une association de gymnastique volontaire pour les cheminots et ayants droit (actifs / retraités). Pour les modalités, se rapprocher des bibliothèques d'Aurillac, du Puy & Langeac.

NIÈVRE VARENNES-VAUZELLES

Salle d'Escrime - Ex Economat SNCF
Rue Marcel Turpin
58640 VARENNES-VAUZELLES

**Renseignements
auprès de l'Antenne Locale**

Tél. : 03 86 57 55 84

Animatrice: Françoise MARCEAU

- Lundi : 16h45/17h45
- Mardi : 11h15/12h10
16h45/17h45
- Jeudi : 16h30/17h45

PUY-DE-DÔME CLERMONT-FERRAND

Salle de danse (2^e étage)
Centre Social Michel Ricou
5, rue Guynemer
63000 CLERMONT-FERRAND

**Renseignements
auprès du siège du C.A.S.I.**

Tél. : 0473982454 - SNCF : 55 07 98

**Animatrices: Nathalie MOORE
Claudine MARTINEZ**

- Lundi : 12h00/13h00
13h45/14h45
- Mardi : 9h30/10h30
- Mercredi : 16h30/17h30
17h30/18h30 (stretching)
- Jeudi : 12h00/13h00
13h45/14h45

TARIF ANNUEL SAISON 2021-2022

Cheminots et ayants droit (actifs/retraités) : **27 €**

Reprise des cours : lundi 13 septembre 2021

Fin : jeudi 16 juin 2022

Certificat médical
d'aptitude à la gymnastique
à fournir

IMPÉRATIVEMENT
à l'inscription



« Projet Cheminots 2021 »

PROJET CHEMINOT
-- 2021 --

VOUS AVEZ UN PROJET CULTUREL OU SPORTIF ?
Votre C.A.S.I. le CO-FINANCE à hauteur de **50% par cheminot***!
(à concurrence de 100€ max par cheminot)

SPORT
CULTURE

Règlement & inscriptions à retirer à partir du **1er mars 2021** dans les points d'accueil du C.A.S.I. - téléchargeables sur le site
☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98

* Conditions d'attribution sur www.casicheminots-avni.fr

CASI CHEMINOTS
Régime des agents rattachés du CASI ALVNI - CSE EIR AULNA - CSE EIR BELLEF. - CSE EIR - CSE Materiel Industriel - CSE Zone de Production Sud Est

C.A.S.I. CHEMINOTS AUVERGNE-NIVERNAIS
88 55 Av de Michèle - 52200 CHEVIGNY-PS
☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98
www.casicheminots-avni.fr

Le « **Projet Cheminots** » est mis en place afin de promouvoir l'émancipation des cheminots par le sport et la culture dans les projets collectifs.

- Les projets doivent concerner **un groupe d'au minimum 3 agents actifs** avec ou sans ayant droit, dépendant du périmètre du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais ;
- Le groupe devra être composé d'une majorité de cheminots actifs et/ou de familles de cheminots actifs ;
- Les projets doivent comporter une dimension culturelle ou sportive en lien avec les orientations du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais (N.B. : pas de prise en charge de tenue, ni d'équipement) ;
- Le dossier doit être constitué en amont du déroulé précis du projet, avec un budget prévisionnel détaillé (dossier type à faire) accompagné des fiches de paie (cheminots actifs), relevé de pension (cheminots retraités) et justificatifs des ayants droit (copie du livret de famille), d'un relevé d'identité bancaire aux normes SEPA (IBAN obligatoire).
- Le C.A.S.I. Cheminots Auvergne-Nivernais, après validation, apporte une aide financière de 50 % à concurrence de 100 € maximum par cheminot actif, ayant droit ou retraité.

RÈGLEMENT & FORMULAIRE D'INSCRIPTIONS

à retirer à partir du **1er mars 2021**

dans les points d'accueil du C.A.S.I et téléchargeables sur le site
Pour tout renseignement : Tél. : 0473 98 24 54 - SNCF : 55 07 98

LES ASSURANCES EXCLUSIVEMENT NÉGOCIÉES POUR LES AGENTS DU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE

2 MOIS OFFERTS

Offre valable pour toute nouvelle souscription automobile ou habitation, applicable la première année, hors formules commerciales (forfait 8000Km, monospace, propriétaires occupant d'appartement, logement neuf et récent...).

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS AU 0970 809 740

NUMÉRO NON SURTAXÉ
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Boréat - crédit photo : Fotolia

MULTIRAIL

LES LIGNES QUI ASSURENT



GROUPE SATEC - Immeuble Le Hub - 4 place du 8 mai 1945 - CS 90168 - 92532 LEVALLOIS PÉRRET CEDEX - SAS de Courtage d'Assurances au capital de 36 344 931 66 € directement détenue à plus de 10% par AXA France Assurance - RCS Nanterre 784 395 725 Représentée des Intermédiaires d'Assurances n° 01000865 - Site web : www.casicheminots-avni.fr Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution ACPR, 4 place de Budapest, CS92459, 75438 Paris Cedex 09. En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel chez SATEC ou adresser un mail à : reclamations@groupe-satec.com - TVA Intracommunautaire - SATEC FR 70784395725

SATEC
COURTIER EN ASSURANCES

► Les licences sportives 2021-2022

Le C.A.S.I. propose pour la saison 2021/2022 aux cheminots actifs (uniquement) relevant du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais une participation au financement d'une licence sportive affiliée à une Fédération ou à un club sportif cheminots reconnu par notre C.A.S.I., afin de promouvoir l'émancipation des cheminots par le sport.

- Pour bénéficier de cette participation, le cheminot actif doit présenter une licence sportive pour la saison 2021/2022 à son nom, la preuve de son règlement (facture acquittée/éditée par l'association ou le club sportif dont il est devenu membre). **La participation du C.A.S.I. au financement d'une licence sportive ne peut qu'intervenir qu'une fois par an et par agent actif.**

- Le C.A.S.I., après validation, apporte une aide financière maximum de :

► 15 € pour une licence dans un club de Cheminots reconnu par notre C.A.S.I. et par cheminot actif. En cas de licence inférieure à 15 €, seul le prix de la licence sera remboursé.

► 10 € pour un club autre ou une association sportive non reconnue par notre C.A.S.I. et par cheminot actif. En cas de licence inférieure à 15 €, seul le prix de la licence sera remboursé.

- La participation sera remise par virement bancaire.

- Chaque demande devra être accompagnée de pièces justificatives (photocopie du dernier bulletin de salaire, licence sportive, facture acquittée, RIB aux normes SEPA (IBAN obligatoire)).

**LICENCES SPORTIVES
2021-2022**

INSCRIPTIONS A PARTIR DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE
JUSQU'AU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

= PARTICIPATION DE VOTRE C.A.S.I.!

** sous réserve d'acceptation du dossier*
**Renseignements & retrait des dossiers dans tous les points d'accueil
du C.A.S.I. - téléchargeables sur le site internet du CASI
www.casicheminots-auvni.fr**

C.A.S.I. CHEMINOTS AUVERGNE-NIVERNAIS
68 bis Av Ed Michelin - 63100 Clermont-Fd
☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98
www.casicheminots-auvni.fr

► Les Vacances Enfance-Jeunesse

En France, un enfant sur trois ne part jamais en vacances, ce temps libre ne peut et ne doit pas être négligé, tant il est riche de potentialités le plus souvent livré aux appétits marchands. Il est présenté comme une rupture ou une parenthèse dans la vie scolaire, familiale ou sociale.

Les cheminot(e)s et leurs familles ne sont pas en dehors de cette réalité, c'est pourquoi le C.A.S.I. organise des séjours, des journées à thèmes, des journées en accueil de loisirs... En somme, des moments privilégiés d'enrichissement, d'épanouissement et de découverte.

En 2020, **200 enfants** de cheminot(e)s de la région ont pu partir soit en mini séjour, soit en centre de vacances, soit en séjour linguistique grâce à l'action conjointe et coordonnée du C.A.S.I. et du C.C.G.P.F.

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Béatrice au 0473982452



Zone A - Auvergne - Nièvre (Académies Clermont-Ferrand - Dijon)

Hiver 2021	Fin des cours : samedi 6 février 2021	Reprise des cours : lundi 22 février 2021
Printemps 2021	Fin des cours : samedi 10 avril 2021	Reprise des cours : lundi 26 avril 2021
Eté 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021
Toussaint 2021	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021	Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021
Noël 2021	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021	Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022

► Hiver 2021

SAMEDIS NEIGE AU LIORAN / RELAIS « SKI DE PISTE & SNOWBOARD » DANS LES ALPES

Les « Samedis neige » au Lioran et le séjour « Ski de piste » à la station Collet d'Allevard en Isère ont été annulés suite aux directives interministérielles et du décret du 29 octobre 2020, toujours en vigueur, en lien avec la situation sanitaire actuelle.

Ils seront reportés en 2022



▶ Relais - Printemps 2021

PONEY À COHADE

7/12 ans

■ Du lundi 12 avril au vendredi 16 avril 2021

Effectif/ séjour : 6

Lieu :

Ferme équestre du Gray - Ouillandre à Cohade (43100)

Activités :

- Formule Zen, 3 heures de monte par jour pour promenades et voltiges
- Randonnée sur la journée

Hébergement :

Dans un gîte.
Chambres de 6 lits avec salle de bain et sanitaire.

Encadrement :

- Directeur BAFD
- animateurs brevetés d'Etat
- animateurs BAFA
- Assistant sanitaire



EQUITATION À TRANGY

5/13 ans

■ Du lundi 12 avril au vendredi 16 avril 2021

Effectif/sortie : 4

Lieu :

Poney-Club de Trangy - 7, route de Trangy à Saint-Eloi (58000)

Activités :

- 5 heures d'activités équestres par jour avec 3 heures de monte au minimum.
- Cours théoriques tous les jours

Hébergement :

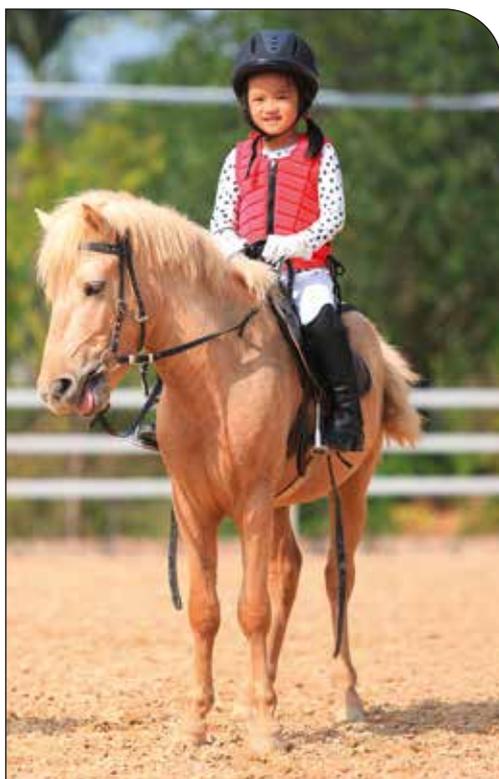
demi-pension uniquement

Encadrement :

- Directeur BAFD
- animateurs Brevetés d'Etat
- animateurs BAFA
- Assistant sanitaire

Inscriptions immédiates auprès du Service Activités Sociales : 04 73 98 24 52 – SNCF : 55 07 98

► Relais - Eté 2021



PONEY À COHADE 7/12 ans

■ Du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet 2021

■ Du lundi 2 août au vendredi 6 août 2021

Effectif/sortie : 6

Lieu :

Ferme équestre du Gray - Ouillandre à Cohade (43100)

Activités :

- Formule Zen, 3 heures de poney par jour (le programme détaillé sera donné par le prestataire)
- Randonnée sur la journée

Hébergement :

Dans un gîte d'étape
Chambres de 6 lits avec salle de bain et sanitaire

Encadrement :

- Directeur BAFD
- Animateurs brevetés d'Etat
- Professeurs d'équitation
- Assistant sanitaire

CHEVAL À COHADE 13 /17 ans

■ Du lundi 26 juillet au
vendredi 30 juillet 2021

Effectif/sortie : 6

Lieu :

Ferme équestre du Gray
- Ouillandre à Cohade
(43100)

Activités :

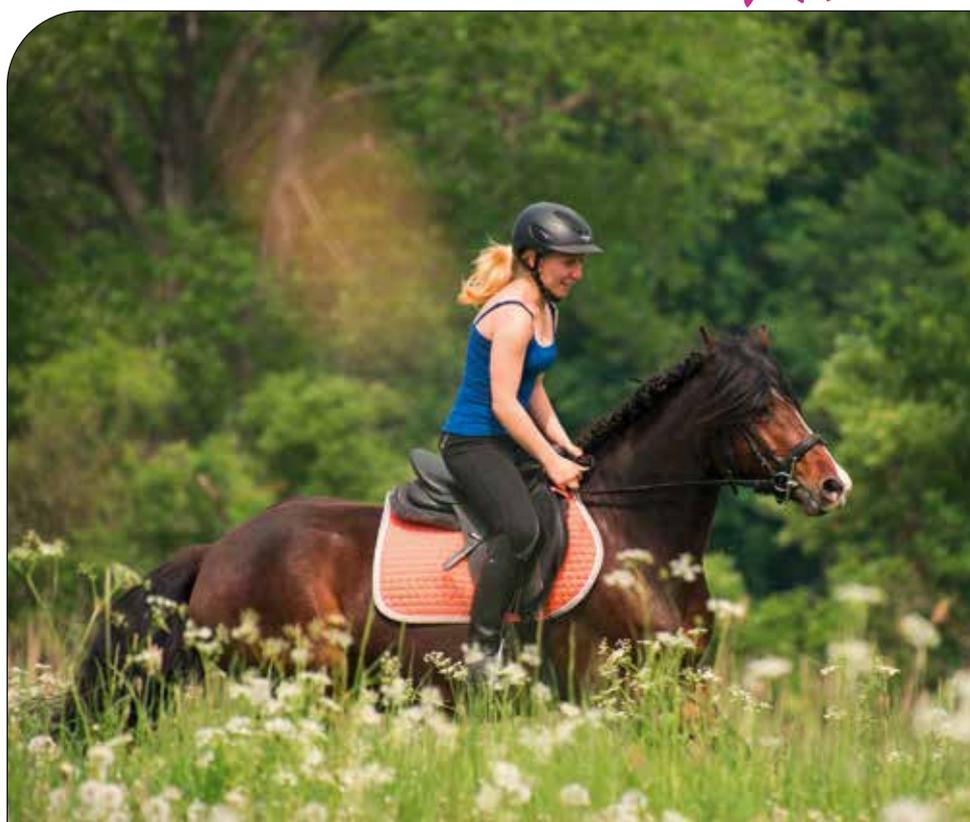
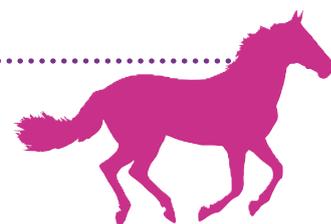
- 4 heures de monte par jour pour promenades et voltiges
- Randonnée sur la journée.

Hébergement :

Dans un gîte d'étape
Chambres de 6 lits avec salle
de bain et sanitaire

Encadrement :

- Directeur
- Animateurs brevetés d'Etat
- Professeurs d'équitation
- Assistant sanitaire



► Relais - Eté 2021 (suite)

Equitation à Trangy 5/13 ans

■ Du lundi 19 juillet
au vendredi 23 juillet 2021

Effectif/ sortie : 3

Lieu :

Poney-Club de Trangy – 7, route
de Trangy à Saint-Eloi (58000)

Activités :

- 5 heures d'activités équestres
par jour avec 3 heures de
monte au minimum.
- Cours théoriques tous les jours

Hébergement :

Demi-pension uniquement

Encadrement :

- Directeur BAFD
- animateurs Brevetés d'Etat
- animateurs BAFA
- Assistant sanitaire



Date limite d'inscription :
30 avril 2021



Tranches correspondant au quotient familial
(pourcentage du coût réel à la charge des familles)

	Tranche d'âge	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Nombre de jours
PONEY À COHADE	7/12 ans	107 €	155 €	203 €	262 €	310 €	358 €	400 €	5
CHEVAL À COHADE	13/17 ans	107 €	155 €	203 €	262 €	310 €	358 €	400 €	5
EQUITATION À TRANGY (1/2 pension <u>uniquement</u>)	5/13 ans	52 €	76 €	99 €	128 €	151 €	174 €	195 €	5

■ Tarifs dégressifs pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits en relais : moins 10 % pour le 2^e enfant, moins 20 % pour le 3^e enfant.

■ Totalité du règlement exigible à l'inscription.

■ Possibilité de règlements échelonnés en accord avec le Service Activités Sociales du C.A.S.I.

► Renseignements utiles

► Conditions d'inscription des séjours relais du C.A.S.I.

Tout séjour peut être annulé par le C.A.S.I. si le nombre d'inscriptions est insuffisant pour son bon déroulement. Dans ce cas, une autre proposition de séjour sera faite à la famille. Si cette proposition ne convient pas, les sommes versées seront remboursées. De plus, certains séjours ou dates peuvent être modifiés en fonction de motifs indépendants de notre volonté.

► Date limite d'inscription

- **Vacances de printemps :** Inscriptions immédiates.
- **Vacances d'été :** 30 avril 2021.

Dans son choix de relais, le C.A.S.I. privilégie des structures adaptées à de petits groupes d'enfants ou d'adolescents.

En raison des conditions sanitaires, la capacité d'accueil est donc limitée, ne tardez pas inscrire votre enfant !

► Objets de valeur

Nous vous conseillons de ne pas donner à votre enfant d'objets de valeur tels que bijoux, téléphones portables... Aucun remboursement ne sera possible en cas de perte, de bris ou de vol.

► Interruption de séjour

Aucun remboursement ne peut être exigé même en cas de maladie ou d'accident entraînant une interruption de séjour.

► Annulation

Aucune annulation de séjour ne sera prise en compte. Les sommes versées ne seront pas restituées. Toute réservation donnera lieu à une facturation totale du coût du séjour.

► Joindre **obligatoirement** à votre demande les pièces justificatives ci-dessous

- Copie de votre dernier bulletin de salaire ou relevé de pension de la Caisse de Prévoyance.
- Copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (intégralité du document).
- Pour les couples en situation maritale, copie des 2 avis d'imposition (intégralité du document).
- Copie de l'Attestation de la Caisse de Prévoyance ou de Sécurité Sociale sur laquelle apparaît l'enfant inscrit.
- Le règlement complet du séjour (le ou les 3 chèques maximum) à l'ordre du C.A.S.I. des Cheminots ou espèces.

► Pour connaître votre prix de séjour

1) Calculez votre Quotient Familial (QF) afin de déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez.

2) Divisez votre Revenu Brut Global (R) (tel que noté sur votre avis d'imposition 2020) par le nombre de parts fiscales (N)

$$QF = \frac{\text{Revenu Brut Global}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

3) Consultez le tableau tarifaire correspondant à votre situation.

Toute personne divorcée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.

Si vous ne fournissez pas votre avis d'imposition 2020, nous vous appliquerons obligatoirement les tarifs de la tranche 7.

Comment déterminer sa tranche tarifaire ?

Quotient inférieur à	5300 €	Tranche 1
Quotient compris entre	5 301 € et 7300 €	Tranche 2
Quotient compris entre	7 301 € et 9 290 €	Tranche 3
Quotient compris entre	9 291 € et 11 280 €	Tranche 4
Quotient compris entre	11 281 € et 13 270 €	Tranche 5
Quotient compris entre	13 271 € et 15 390 €	Tranche 6
Quotient égal ou supérieur à	15 391 €	Tranche 7



► Voyage Annuel des Enfants

Lors des Vacances de la Toussaint, 100 jeunes et ados ont participé au séjour au parc du Futuroscope organisé par le C.A.S.I. du lundi 19 au jeudi 22 octobre 2020.

La tête dans les étoiles, ils ont partagé dans les yeux de Thomas Pesquet les moments forts de la mission Proxima. Sur les traces de Jules Verne, à bord d'une incroyable machine, ils ont pris leur envol pour un tour du monde sans escale, les pieds dans le vide...

Les jeunes et ados ont profité pendant ces deux jours de plus de 40 attractions ; entre voyages, sensations fortes et jeux ludiques, il y en a eu pour tous les goûts et toutes les tranches d'âges.

Le spectacle nocturne d'aquaféerie « La Forge aux Etoiles » du Cirque du Soleil a clôt le séjour.

Un grand merci à tous les accompagnateurs pour leur investissement.



**Pour 2021,
tenez-vous prêts
pour de nouvelles aventures... !**

Accueils de Loisirs sans Hébergement

A.L.S.H. « JEAN MERMOZ »

Capacité d'accueil : 40 enfants

A partir de 3 ans

Ancienne Route d'Aulnat - Stade du Dépôt
63100 CLERMONT-FD

Tél. : 0473 90 89 34 - 06 84 80 46 38

directionalsh63@casi-auvni.fr

Directeur : Sébastien PHELUT

Accueil :

- 7h45 à 9h00 le matin
- 13h30 à 14h00 l'après-midi sur le centre
- 7h45 à 8h20 au Centre Social Michel Ricou (uniquement pour les vacances scolaires)

Horaires des repas :

- 12h30 à 13h30 (tous les mercredis)
- 12h00 à 13h00 (toutes les vacances scolaires)

Départ :

- 11h30 à 12h30 le midi
- 16h30 à 17h45 sur le centre
- 17h15 à 17h45 au Centre Social Michel Ricou (uniquement pour les vacances scolaires).

Un projet pédagogique axé sur l'autonomie des enfants,

OUVERTS TOUS LES MERCREDIS ET TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES



PARTICIPATION DU C.A.S.I. SUR LES A.L.S.H. EXTÉRIEURS

Accordée aux enfants (3 à 16 ans) de cheminots et des personnels C.A.S.I., quand il n'existe pas dans leur département un A.L.S.H. géré par le C.A.S.I.

Modalités :

Les imprimés sont à retirer auprès des Antennes ou du Service Activités Sociales du C.A.S.I. et doivent être retournés au C.A.S.I.



Changement de tarification en cours d'année !



Tarifs / enfant applicables à partir du 1^{er} septembre 2020 (prise en compte du quotient familial)

Cheminots du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais - CSE TER AURA - CSE Fret
CSE Bourgogne-Franche-Comté - CSE Matériel - CSE Zone de production Sud-Est

Journée avec repas			Journée sans repas			1/2 journée avec repas			1/2 journée sans repas		
QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*
5 €10	5 €40	5 €70	1 €00	2 €00	3 €00	2 €00	3 €00	4 €00	0 €70	1 €20	1 €70

Tarifs / enfant applicables à partir du 1^{er} septembre 2020 (prise en compte du quotient familial)

Cheminots des CSE non contributeurs

Journée avec repas			Journée sans repas			1/2 journée avec repas			1/2 journée sans repas		
QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 1*	QF 2*	QF 3*
10 €10	10 €40	10 €70	6 €00	7 €00	8 €00	4 €50	5 €50	6 €50	3 €20	3 €70	4 €20

* 1 € de cotisation annuelle pour tous en début d'année (A.L.S.H. « Jean Mermoz » uniquement)

* QF 1 : < 1000 €

* QF 2 : < 1001 € / 1300 € >

* QF 3 : > 1301 €

Remboursement B.A.F.A.

Le C.A.S.I. et le C.C.G.P.F. remboursent, sous conditions, et à hauteur de 30 % par an, les frais de formations engagés par les animateurs travaillant dans nos structures.

Recrutement

Le C.A.S.I. recherche régulièrement des animateurs ayant le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour ses deux accueils de loisirs; les candidatures accompagnées d'un C.V. doivent être envoyées à :

■ Direction de l'ALSH de Varennes-Vauzelles :
directionalsh58@casi-auvni.fr

■ Direction de l'ALSH de Clermont-F d :
directionalsh63@casi-auvni.fr

I.F.E. (aides aux études)

Les dossiers I.F.E. sont à votre disposition dans vos points d'accueil à partir du 18/10/2021.

Ils sont à retourner avant le 31/12/2021.

l'éducation à l'environnement et des sorties culturelles ludiques et sportives.

- Préinscription obligatoire
- Inscription à la journée / demi-journée
- Repas de midi facultatif



**Changement
de tarification
en cours
d'année !**

► A.L.S.H. « FRANCHEVILLE »

Capacité d'accueil: 150 enfants

A partir de 4 ans

Avenue des Pins

58640 VARENNES-VAUZELLES

Tél. : 03 86 57 07 31 - 06 84 80 46 34

directionalsh58@casi-avvni.fr

Directrice: **Stéphanie DEMAY**

■ Accueil :

- 7h 15 à 9h 30 le matin
- 11 h 30 à 12h 30 le midi
- 13 h 30 à 14h 00 l'après-midi

■ Horaires des repas :

- 12h 30 à 13h 30

■ Départ:

- 11 h 30 à 12h 30 le midi
- 16 h 30 à 18h 00 le soir



Tarifs / enfant applicables à partir du 1^{er} septembre 2020
(prise en compte du quotient familial)

	Nbre d'enfants	Journée avec repas				Journée sans repas				1/2 journée avec repas				1/2 journée sans repas					
		QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 4*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 4*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 4*	QF 1*	QF 2*	QF 3*	QF 4*		
Chemins du CASI Auvergne-Nivernois CSE TER AURA CSE Fret CSE BourgogneFranche-Comté CSE Matériel Industriel CSE Zone de Production Sud-Est	1	1 € 70	2 € 70	3 € 70	5 € 70														
	2	1 € 40	2 € 40	3 € 40	5 € 40														
	3	1 € 00	2 € 00	3 € 00	5 € 00	1 € 00	1 € 50	2 € 00	3 € 00	1 € 00	2 € 00	3 € 00	4 € 00	0 € 70	1 € 00	1 € 20	1 € 70		
	4 et +	0 € 20	1 € 20	2 € 20	4 € 20														
Chemins des CSE non contributeurs	1	6 € 70	7 € 70	8 € 70	10 € 70														
	2	6 € 40	7 € 40	8 € 40	10 € 40														
	3	6 € 00	7 € 00	8 € 00	10 € 00	6 € 00	6 € 50	7 € 00	8 € 00	3 € 50	4 € 50	5 € 50	6 € 50	3 € 20	3 € 50	3 € 70	4 € 20		
	4 et +	5 € 20	6 € 20	7 € 20	9 € 20														

* QF 1 : < 0 € / 450 € >

* QF 2 : < 451 € / 600 € >

* QF 3 : < 601 € / 800 € >

* QF4 : > 800 €

Retrouvez les fiches d'inscription et les programmes sur le site internet du C.A.S.I.

www.casicheminots-avvni.fr

* Pour le calcul du quotient familial, se rapprocher des Directions des A.L.S.H.

Les Colos du C.C.G.P.F.



Plusieurs destinations en France et à l'Étranger, pour les 4/5 ans, 6/9 ans, 10/13 ans et 14/17 ans.

COLOS D'HIVER OBJECTIF NEIGE!

Au programme: ski alpin, surf, snow...

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. : mi novembre.**

COLOS DE PRINTEMPS

■ France: le plein d'activités!

- Pour les 4/5 ans: Maternelle à Montdidier
- Pour les 10/13 ans - 14/17 ans: mode, danse, sports & loisirs, aventure, équitation, ...

■ Étranger: Destination Europe!

- Pour les 10/13 ans: séjour linguistique en collège.
- Pour les 14/17 ans: séjour linguistique en famille, en centre fixe ou itinérants ...

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. : mi-janvier.**



VACANCES ENFANCE-JEUNESSE

1 seul catalogue
2 parutions
dans l'année

COLOS D'ÉTÉ POUR LES 4/17 ANS

Un éventail très complet d'activités et de séjours adaptés au rythme et aux envies des enfants. Des séjours de 7 ou 10 jours pour les 4/5 ans, 10 ou 14 jours pour les 6/17 ans en France et à l'étranger répondant aux besoins des jeunes et des familles.

Une répartition par tranche d'âge pour une meilleure homogénéité (6/8 ans & 9/10 ans, 11/13 ans, 14/15 ans et 16/17 ans).

Diverses activités sont proposées: loisirs créatifs, cirque, nature, sport, théâtre, cinéma, escalade, plongée, surf, à l'étranger...

Une tarification selon le quotient familial.

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. : mi-février.**



Pour ces séjours Familles, Enfance-Jeunesse,

les catalogues sont à retirer au siège, antennes
et bibliothèques du C.A.S.I.

La réservation se fait en ligne sur
www.ccgpfcheminots.com
avec création de compte, mise à jour du profil en ligne
et sélection du séjour.



La création de compte, la mise à jour de
son profil, la validation par votre CASI sont
des prérequis à une demande de séjour.

En cas d'impossibilité ou de problème,
contacter votre C.A.S.I.

CONVOYAGES DES COLOS

Pour les départs et retours des enfants, le C.A.S.I. sollicite les cheminots et leur ayant droit (âgé de plus de 18 ans) possédant un permis de circulation, à participer sur leur temps personnel à l'accompagnement des enfants.

Une indemnité selon un barème national de convoyage est versée par le C.A.S.I.

Si vous êtes intéressé(e)s, adressez votre candidature au siège du C.A.S.I. ou à votre antenne locale. Nous comptons sur vous...

Avec tous nos remerciements.

► Vacances Familles / Jeunes Cheminots avec le C.C.G.P.F.

FAMILLES & JEUNES CHEMINOTS

Été / Automne : début décembre

Hiver / Printemps : Début juillet

SÉJOURS ETÉ / AUTOMNE

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. :**

- **Fin janvier** pour juillet/août avec réponse début mars.
- Pour les autres périodes, pas de date limite d'inscription.

SÉJOURS HIVER / PRINTEMPS

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. :**

- **Fin septembre** pour les séjours de Noël/Nouvel An/Février avec réponse première quinzaine de novembre ;
- Pas de date limite pour les séjours de printemps et autres périodes.

Plusieurs destinations en France ou à l'Étranger

Pour une plus grande équité et pour que chaque cheminot puisse accéder aux vacances, le C.C.G.P.F. a mis en place une grille de critères d'attribution (situation professionnelle, familiale, revenu et historique vacances) déterminant un ordre de priorité des places en maisons et villages vacances familiales.

« Investir dans l'immobilier, c'est aussi préparer l'avenir ».

Les dernières réalisations du C.C.G.P.F. sont la construction d'un ensemble aquatique à Samoëns en 2015, les gîtes de Calvi en 2017, la cuisine de St-Mandrier, la rénovation complète de Port-Vendres et le remplacement des toiles du Rébori à St-Raphaël en 2019.

Pas de doute au C.C.G.P.F., l'avenir s'inscrit au présent ! Son objectif et celui de ses équipes étant de promouvoir et de permettre au plus grand nombre de partir en vacances.



OFFRE SPÉCIALE !
NOUVEL (LE) EMBAUCHÉ (E)



Si vous avez intégré le G.P.F. depuis moins de 18 mois, vous avez la possibilité de découvrir un des villages-vacances du C.C.G.P.F. en bénéficiant du tarif spécial Nouvel Embauché: 90 € la semaine en pension complète pour une personne, 180 € pour un couple (hors vacances scolaires).

JEUNES CHEMINOTS 18/30 ANS

Si vous avez plus de 18 ans et moins de 31 ans (au 1^{er} jour du séjour), le C.C.G.P.F. vous fait bénéficier une fois par an d'une réduction de 200 € !



À NOTER !

Semaines spéciales toute l'année :
Long séjour à Port-Vendres, séjours Jeunes Cheminots à Samoëns et Briançon, courts séjours (week-end de l'Ascension), Semaine Thalassothérapie (Quiberon, Hendaye...), Semaine culturelle, stages sportifs, réveillons...

Les gîtes du C.A.S.I.

Au cœur du Parc Régional des volcans d'Auvergne :

- Pour un bain d'air pur en Auvergne,
- Un week-end entre amis,
- Une semaine d'activité sportive ou de randonnée.

LE MONT-DORE

(ouvert toute l'année)

Gîte situé dans une aile de la gare du Mont-Dore en rez-de-chaussée.

Nombreuses navettes de la gare à la station.

Tous commerces, discothèque, patinoire, piscine, Casino à la Bourboule.

Hébergement pour 6 personnes :

- 1 chambre de 1 lit (140)
- 1 chambre de 4 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger - 1 cuisine équipée
- 1 salle de bain avec 2 douches - 2 WC
- 1 salle rangement matériel
- Draps non fournis

Activités Hiver :

- Ski alpin : 70 km de pistes. Liaison sur domaine skiable de Super-Besse 2 téléphériques jusqu'au Sancy (1 886 m) - 19 remontées mécaniques.
- Ski de fond : domaine étendu et varié pour tous les styles - Randonnées Raquettes.

Activités Été :

Randonnée pédestre et VTT - Parapente Baignade - Centre Équestre - Tennis - Parcours de santé - Golf.

Saison thermale 2021 : du 25 mars au 10 novembre
(Affection des voies respiratoires).

ANIMAUX INTERDITS



RÉSERVATION

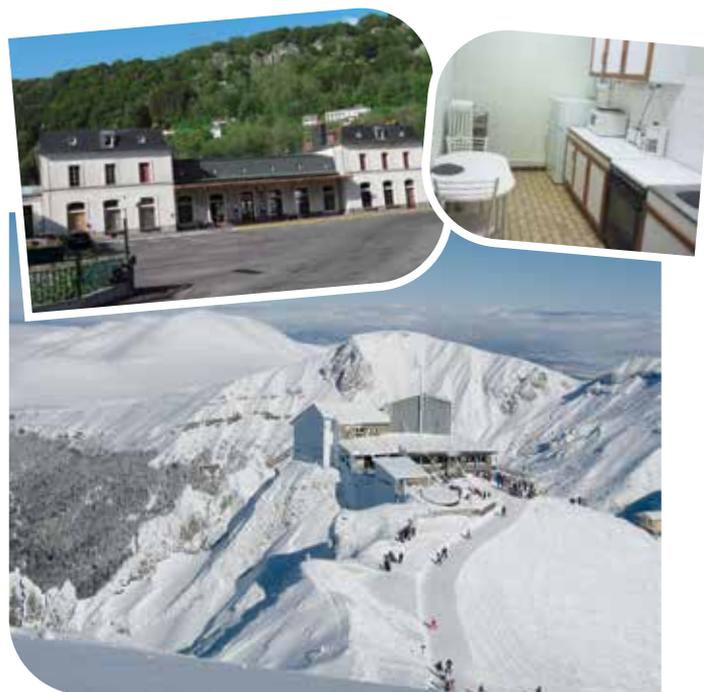
Pour la saison hivernale 2021/2022 :

- **à partir du 4 octobre 2021**
(Cheminots du CASI Auvergne-Nivernais
CSE TER AURA - CSE Fret - CSE Bourgogne-
Franche-Comté - CSE Matériel Industriel
CSE Zone de Production Sud-Est)
- **à partir du 11 octobre 2021**
(Cheminots des CSE non contributeurs)

Les locations à la semaine sont prioritaires, les locations au week-end ou court séjour ne seront recevables qu'un mois avant la date du séjour demandé.

30 % d'arrhes + 400 € de caution sont demandés
à la réservation pour chaque gîte.

Solde 1 mois avant le début du séjour.



TARIFS / SEMAINE

Saison 2021/2022

Cheminots du CASI Auvergne-Nivernais - CSE TER AURA - CSE Fret - CSE Bourgogne-Franche-Comté - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud-Est		
Tranches	Haute-saison (18/12/2021 au 07/03/2022)	Basse saison
1	195 €	155 €
2	240 €	195 €
3	270 €	215 €
Tarif week-end : 95 € (tarif unique)		

Cheminots extérieurs à la région Auvergne-Nivernais Cheminots des C.S.E. non contributeurs		
Tranches	Haute-saison (18/12/2021 au 07/03/2022)	Basse saison
1	240 €	195 €
2	295 €	240 €
3	330 €	260 €
Tarif week-end : 115 € (tarif unique)		



Pour la saison estivale 2021/2022 :

- à partir du 24 janvier 2022
(Cheminots du CASI Auvergne-Nivernais
CSE TER AURA - CSE Fret - CSE Bourgogne-
Franche-Comté - CSE Matériel Industriel
CSE Zone de Production Sud-Est)
- à partir du 31 janvier 2022
(Cheminots des CSE non contributeurs)

1 logement de 8 personnes au 1^{er} étage avec balcon vue sur les pistes

- 2 chambres de 1 lit (140)
- 1 chambre de 2 lits superposés (90)
- 1 chambre mezzanine avec 2 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger avec coin cuisine équipée
- 2 salles de bain avec 1 sauna
- Draps non fournis

1 studio de 4 personnes avec balcon vue sur les pistes

- 1 lit (140)
- 2 lits superposés (90)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis

1 studio 2 personnes

- 1 chambre mezzanine avec 1 lit (140)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis

ANIMAUX INTERDITS



Pour le Lioran et le Mont-Dore,
il reste des disponibilités !
Rapprochez-vous de votre C.A.S.I.
au 04 73 98 24 52

LE LIORAN

(ouvert toute l'année)

Chalet situé dans le hameau du Bec de l' Aigle (n ° 37) à moins d'1 km de la station de ski du Super Lioran.

Pratique de ski, randonnées et diverses activités proposées par la station.



RÉSERVATION

AU SIÈGE DU C.A.S.I. :

SERVICE DES ACTIVITÉS SOCIALES

04 73 98 24 52 - SNCF 55 07 98

TARIFS / SEMAINE Saison 2021/2022

Cheminots du CASI Auvergne-Nivernais - CSE TER AURA - CSE Fret CSE Bourgogne-Franche-Comté - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud-Est						
Semaine Haute Saison (18/12/2021 au 07/03/2022)						
	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
Tranches	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison
1	390 €	295 €	210 €	150 €	145 €	120 €
2	440 €	350 €	250 €	190 €	180 €	145 €
3	490 €	395 €	275 €	215 €	215 €	175 €
Tarifs / week-end / court séjour						
Tranches	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
1	120 €		95 €		75 €	
2	145 €		115 €		95 €	
3	195 €		135 €		115 €	

Cheminots extérieurs à la région Auvergne-Nivernais Cheminots des C.S.E. non contributeurs						
Semaine Haute Saison (18/12/2021 au 07/03/2022)						
	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
Tranches	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison
1	470 €	395 €	250 €	180 €	175 €	145 €
2	530 €	455 €	300 €	230 €	225 €	175 €
3	590 €	495 €	335 €	250 €	260 €	195 €
Tarifs / week-end / court séjour						
Tranches	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
1	145 €		115 €		90 €	
2	175 €		125 €		115 €	
3	230 €		150 €		130 €	

Fêtes de Noël

Les arbres de Noël sont des moments privilégiés qui réunissent chaque année un très grand nombre de familles cheminotes.

Dans une période où tout pousse à l'individualisation et au repli sur soi, il semble important de continuer à partager ensemble des moments d'émotion et de retrouvailles dans la bonne humeur et la joie des enfants.

ARBRES
DE NOËL
SUR TOUS LES
DÉPARTEMENTS

LE CATALOGUE 2021

Le catalogue 2021 sera à retirer auprès des points d'accueil du C.A.S.I. courant juin 2021.

Il sera consultable et téléchargeable sur le site www.casicheminots-avuni.fr.

Les commandes devront parvenir au C.A.S.I. avant **le vendredi 20 août 2021.**



Seules, les familles ayant fait leur commande, dans les temps, pourront retirer leur cadeau.



DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE

- Des spectacles de qualité
- Un livre offert à chaque enfant
- Des friandises et goûters pour tous



Pour les familles qui n'auraient pas pu assister au spectacle, les cadeaux seront disponibles au siège, votre antenne ou votre bibliothèque **jusqu'au vendredi 28 janvier 2022**

▶ Associations cheminotes

Symbole et force vive du grand mouvement d'éducation populaire qui traverse le monde cheminot depuis ses origines, les associations sont un des moyens privilégiés de nouer des solidarités et des amitiés entre cheminot(e)s, mais aussi des partenariats avec l'extérieur, tant elles ont su souvent s'implanter et s'imposer dans le paysage associatif général.

Pour soutenir ce formidable maillage associatif et permettre aux cheminot(e)s et à leurs familles de participer à toutes ces activités, qu'elles soient culturelles ou sportives, le C.A.S.I. met à disposition des différentes associations, ses structures, son patrimoine et élargit au maximum les offres par le biais de partenariats ou conventions diverses.

L'ensemble de cette démarche débouche forcément vers des solidarités, des coopérations, indispensables dans un monde où la mentalité ambiante prônée pousse à l'individualisme et au corporatisme.

Reffet des aspirations des cheminotes et des cheminots, les associations culturelles et sportives de la région Auvergne/Nivernais sont à votre disposition.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vous voulez pratiquer une activité sportive ?

Voici la liste des différents clubs par site.



Union Sportive des Cheminots de France (U.S.C.F.)

Siège social : 9, rue du Château Landon
75010 PARIS

01 42 09 10 42 - SNCF : 718 850

uscf.president@gmail.com - www.uscf-sport-cheminot.fr

Président : Christophe PAREL

Comité Sud-Est Méditerranée (S.E.M.)

Siège social : 54, avenue Berthelot - 69007 LYON
06 38 40 95 62

uscf.comitesem@gmail.com - www.uscf-sem.fr

Président : Gérard LABONNE



MOULINS - A.S.C.M.

Amicale Sportive des Cheminots de Moulins

Siège social : Gare de Moulins - 03000 MOULINS

Président : Guy DEMAY

9, allée des Jonquilles - Lotissement Panloup - 03400 YZEURE
04 70 46 57 41

Secrétaire : Christian POUGET

06 79 04 63 09 - christianpouget@orange.fr

BOULES

Daniel MAZILLE : 04 70 46 72 27

TENNIS

André VANTROEYEN : 09 62 21 62 61

COURSE À PIED (hors stade)

Hugues PERINAUD : 06 22 59 73 77

ALLIER

MONTLUCON - U.S.C.M.

Union Sportive des Cheminots de Montluçon

Siège social : Stade du Diéna - Avenue Joliot Curie
03100 MONTLUCON

Président : Patrice PAJOT

39, route des Agroles - 03410 LIGNEROLLES
04 70 51 57 93 - murielle.tronche@orange.fr

ST-GERMAIN-DES-FOSSES - A.S.C.S.G.

Association Sportive des Cheminots St-Germanois

Siège social : Mairie - 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSES

Président : Jean-Claude SAIGNE

Les Bartaux - 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSES
06 60 73 33 17 - jean-claude.saigne@wanadoo.fr

PÉTANQUE

Jean-Marc ALINDRE : 04 70 03 97 67

Jean MAILLARY : 04 70 28 27 34

RANDONNÉE PÉDESTRE

Pascal CHATELAIN : 04 70 05 93 67

Joseph BAUDOUX : 07 86 35 15 68

FOOTBALL

Gilles CUBIZOLLES : 06 28 70 31 79

saint.germain.des.fosses.foot@gmail.com

http://ascsg.footeo.com

NATATION

Guy LAPORTE : 04 70 59 68 81 - 06 81 23 85 59

guy.michele.laporte@gmail.com - http://ascsg-natation.com

TENNIS

Michel TURCAN : 06 81 42 57 19

michel.turcan@sfr.fr

TENNIS DE TABLE

Cyril RIGAUD : 06 65 67 92 18

rigaud.cyrille@neuf.fr

VOILE

Jean-Claude SAIGNE : 06 60 73 33 17

jean-claude.saigne@wanadoo.fr

https://sites.google.com/site/voiledcouvertesgf/home

FOOT-ANCIENS

Eric POURTIER : 06 86 00 52 78

eric.pourtier@orange.fr



Associations cheminotes

Associations cheminotes

CANTAL

AURILLAC – S.C.A.A

Sporting Cheminots Athlétisme Aurillacois

*Siège social : Place Pierre Sépard - Gare SNCF
15000 AURILLAC*

scaa15000@gmail.com

Président : Fabrice AMBLARD

57, rue de Firminy – 15000 AURILLAC
06 34 15 21 16 – fabrice.amblard639@orange.fr

CYCLOTOURISME

André MONREISSE : 06 86 90 11 56
amonreisse@gmail.com

Alain BOYER : 06 89 36 27 74
a.f.boyer@orange.fr

Alain BOUQUET : 06 67 58 37 68
alainbouquet48@yahoo.fr

FOOTBALL

Philippe TRIN : 06 83 23 11 94
trinphilippe@orange.fr

Christophe BERTRAND : 06 21 11 58 92
bertrandchristophe9836@neuf.fr

SKI ALPIN / SKI DE FOND

Fabrice AMBLARD : 06 34 15 21 16
fabrice.amblard639@orange.fr

RUGBY À 5 À TOUCHER

Hervé JOUNEAUX : 06 10 55 75 79
hpmf@orange.fr

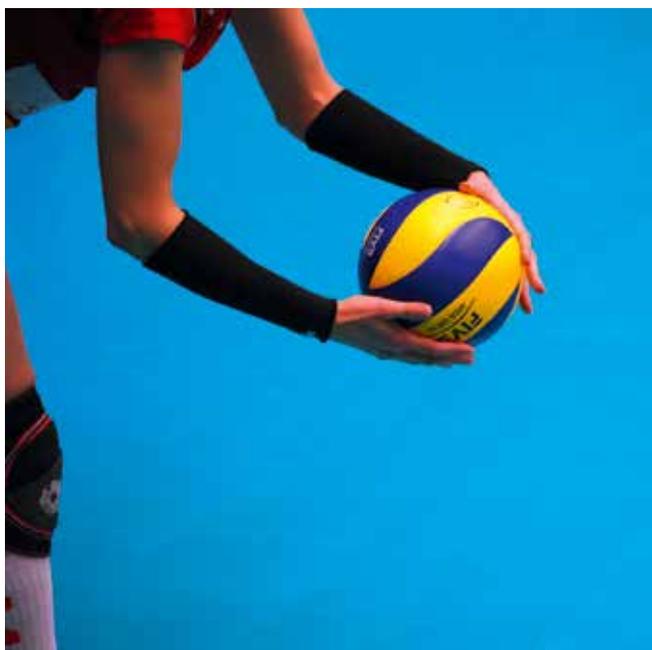
Anthony PIERRE : 06 88 44 36 66
anthony.pierre1531@gmail.com

VOLLEY-BALL

Bruno CAMPERGUE : 06 44 08 88 33
bruno.campergue@wanadoo.fr

Fabrice AMBLARD : 06 34 15 21 16
fabrice.amblard639@orange.fr

Christophe BERTRAND : 06 21 11 58 92
bertrandchristophe9836@neuf.fr



HAUTE-LOIRE

LE PUY-EN-VELAY – C.O.C.

Club Omnisports Cheminots

*Siège social : Gare SNCF - Place du Maréchal Leclerc
43000 LE PUY*

Président : Alain LAFONT

29 rue Chaussade - 43000 LE PUY
06 29 16 45 87 – alainfred43@orange.fr

FOOTBALL

Alain LAFONT : 06 29 16 45 87
alainfred43@orange.fr

PÉTANQUE

Christian BONNEFOY : 06 12 87 63 11

MOTO

Lionel CHAUTARD : 06 12 87 63 01

NIEVRE

VARENNES-VAUZELLES - A.S.A.V.

Association Sportive Amicale de Varennes-Vauzelles

*Siège social : La Maison du Sport
Place Paul Langevin – 58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 61 42 89 - asavomnisports@orange.fr
<http://asavauzelles.free.fr/>*

Horaires de secrétariat :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h30-11h30 / 14h00-16h00
Mercredi : 14h00-18h00

Président : Denis BELTIER

06 45 87 90 50 – denis.beltier@aliceadsl.fr

ATHLÉTISME

Thierry KAISER : 07 67 56 88 68
ksrtcm@aol.com - associationrenouveaualthe@gmail.com
www.arathletisme58.fr

BASKET-BALL

Alain MOREAU : 03 86 21 56 99
moreau.a@neuf.fr

BALL-TRAP

Jean-Claude SALTEL : 03 86 59 16 32 - 06 71 74 38 35
eliane.saltel@yahoo.fr

BOULES LYONNAISES

Christophe JEAUNET : 06 45 27 23 32
christophe.jeaunet@gmail.com

ESCALADE

Olivier CHANAY : 06 07 12 34 82
olivier.chanay@wanadoo.fr

ESCRIME

Karine SEVIC : 06 60 61 31 41
asav.escrime@laposte.net

FOOTBALL

Louis RICHARD : 06 61 64 18 31
lois13@yahoo.fr - <https://asav-football.footeo.com/>

GYMNASTIQUE

Catherine MARTIN : 06 46 71 88 23
katygymlaposte.net



GYM VOLONTAIRE – MARCHE NORDIQUE

Jacqueline BEYRAND : 06 08 80 61 13
jacqueline.beyrand@wanadoo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/asavgymarche/>

HALTÉROPHILIE/MUSCULATION

Fabrice ROULLET : 03 86 68 13 01 – 06 69 03 01 04
fabrice.roullet@sncf.fr - chmvauzelles@gmail.com

HANDBALL

Julien CHARTIER : 06 52 87 65 20
juchartierasavhb@gmail.com - www.asavhandball.fr

JUDO

Annie CHAMPONNIER : 06 62 37 18 59
annie.champonnier@free.fr
asavjudo@orange.fr - www.asav-judo.com

KARATÉ

Vanessa VALLES : 06 81 01 08 35
valles.vanessa@orange.fr

MINI BOLIDES

Patrick MAZEL : 06 84 78 76 82
patrick.mazel58@free.fr

NATATION

Frédéric GIRARD : 07 82 17 35 89
jimmy.girard@icloud.com - <http://asav.natation.free.fr/>

PÉTANQUE

Jean-François GUILLEMAIN : 06 78 55 63 16
bruno-prestat@bbox.fr

PLONGÉE

Philippe MONTAGU : 06 30 71 90 03
fifimontagu@laposte.net

RANDONNÉE

Daniel ROBERT : 03 86 37 78 52 – 06 47 09 24 51
daniel.robert65@wanadoo.fr
<http://asavrando.e-monsite.com>

ROLLER

Alice LE COZ : 06 74 66 60 02
alice.lecoz@hotmail.fr - asav.rollerteam@gmail.com

RUGBY

Nicolas HAINAUT : 06 61 92 44 85
n.hainaut@yahoo.fr - asav-rugby@orange.fr
<http://asav.rugby.pagesperso-orange.fr>

TENNIS

Romain ESCOUFFIER : 06 14 29 36 41
escouffier58@orange.fr - <http://www.asav-tennis.fr>

TENNIS DE TABLE

Gérard LEGER : 09 53 59 87 43 - 06 67 43 81 99
cariusge@free.fr - <http://vauzellestt.free.fr/>

TIR SUR CIBLE

Jean-Pierre GUISIER : 07 71 01 38 54
jp.guisier@orange.fr - <http://asav-tir.wifeo.com>

TRIATHLON

Laurent DURET : 06 11 99 56 67
l.duret@sfr.fr

VIET VO DAO

François BRASSECASSE : 06 59 39 14 94
slkdfb@gmail.com

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND – U.S.C.C.

Union Sportive des Cheminots de Clermont

Siège social : 23, rue Guynemer
63000 CLERMONT-FERRAND

Président : Alain LATRON

4, avenue de la République – 03200 VICHY
09 82 30 41 49 – 06 62 11 76 31
alainlatron03@gmail.com

MOTO CLUB

Marc PARRET : 06 83 45 58 57
marcopaulo.ago63@bbox.fr
<http://www.raildersauvergnats.info>

PÉTANQUE

Eric LUCARELLI : 07 54 84 83 81
lucarellieric1966@gmail.com

TENNIS DE TABLE

Philippe CHARRIER : 06 23 74 51 10
charrier.philippe@numericable.fr

GERZAT – U.S.C.G.

Union Sportive des Cheminots de Gerzat

Siège social : OMS Complexe Sportif Georges Fustier
63360 GERZAT

Président : Bernard PASQUET

11, impasse Anatase Alain - 63360 GERZAT
04 73 25 67 85
bernard.pasquet3@orange.fr

FOOTBALL

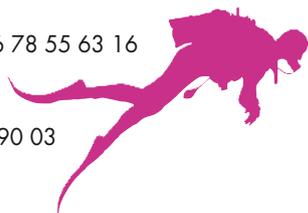
Bernard PASQUET : 04 73 25 67 85
Jean-Noël AMBLARD : 06 70 13 19 21

SQUASH

Laurent TAVIOT : 06 74 40 12 89

VOLLEY-BALL

Frédéric MAURICE : 04 73 27 67 61
Sébastien JARZAGUET : 06 70 76 18 37



Associations cheminotes

Associations cheminotes (suite)

ASSOCIATIONS CULTURELLES



U.A.I.C.F.

Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots

Siège social : 9 rue du Château Landon – 75010 PARIS

01 42 09 25 91 – siegenational@uaicf.asso.fr – www.uaicf.asso.fr

Président : Ghislain HEINEN

ALLIER

MONTLUÇON

Cheminots Artistes Montluçonnais

Siège social : Maison des Cheminots
2, rue Chantoiseau - 03100 Montluçon
uaicf.cam@wanadoo.fr

Président : Gérard TRIGAUD
04 70 03 07 20 – uaicf.com@gmx.fr

CINÉ-SON-VIDÉO

Mardi : 14h00/17h00

André AUROUX : 04 70 29 49 20

INFORMATIQUE

Mardi : 14h00/17h00

Maurice MOLLAIRE : 04 70 29 02 65

SCRABBLE

Mardi : 20h15

Didier BOURGEON : 04 70 29 98 40

PHOTOGRAPHIE

Mardi : 14h00/17h00 - 20h00/22h00

Gérard TRIGAUD : 04 70 03 07 20

RAIL CLUB (MODÉLISME)

A la demande

Jean-Paul MATHIAUD : 04 70 28 40 41



ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS

DANSE « L'ESPÉRANCE »

Espace Associatif « Les Marronniers »
03260 St-Germain-des-Fossés

Evelyne GOULFERT : 04 70 58 13 42 - revama@club-internet.fr

FOLKLORE « LES CHADÉQUÉRIAUX »

Salle polyvalente de l'école des AURES
03260 St-Germain-des-Fossés

Jean-Marc DAUMAS : 04 70 58 04 83
jeanmarc.daumas@wanadoo.fr

HARMONIE « L'INDÉPENDANTE »

Maison de la Musique

8, rue P. Sémar - 03260 St-Germain-des-Fossés

Alain BARTOIS : 04 70 58 02 46

Patrick BRUNET : 06 61 55 32 38
patrick.brunet2406@gmail.com

CANTAL

AURILLAC

Club Artistique Intellectuelle des Cheminots d'Aurillac (C.A.I.C.A.)

Siège social : 52, rue du Cayla - 15000 Aurillac

Président : Baptiste ROQUES

06 47 07 93 83

croustibabs@gmail.com

MODÉLISME FERROVIAIRE

Mercredi : 20h00

Samedi : 14h00/18h00

Jean-Claude POUJOL : 04 71 48 40 88

poujol.jc@wanadoo.fr

ARTS GRAPHIQUES

Réunions tous les lundis & mercredis après-midi

(salle de réunion du CASI)

Annie EMIEL : 04 71 48 77 35

rierami@wanadoo.fr

ARTS MANUELS

Réunion tous les jeudis après-midi

(salle de réunion du CASI)

Yvette ROUX : 06 79 33 61 86

y.roux@orange.fr

MUSIQUE

Mardi - jeudi : 20h00/23h00

Baptiste ROQUES : 06 47 07 93 83

croustibabs@gmail.com

NIÈVRE

NEVERS-VAUZELLES

Siège social : Hôtel du Nivernais

1, avenue Louis Fouchère - 58640 Varennes-Vauzelles

03 86 59 26 77 – 06 41 15 30 62

contact@uaicf-nevers.com

www.uaicf-nevers.com

Présidente : Ghislaine HENRY

president@uaicf.nevers.com

ARTS MANUELS

Mardi-jeudi-vendredi : 13h30/18h00

Gérald VEAUUVY : 03 86 59 26 77

arts-manuels@uaicf-nevers.com

ARTS PLASTIQUES, PEINTURE, PASTEL...

Mercredi - samedi : 14h00/18h00

Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79

arts-plastiques@uaicf-nevers.com

GRAVURE

Mercredi : 9h30/12h00 - 14h00/18h00

Samedi : 9h30/12h00

Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79

arts-plastiques@uaicf-nevers.com

CALLIGRAPHIE, ENLUMINURE

Samedi : 9h00/12h00

Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79

arts-plastiques@uaicf-nevers.com





ATELIER AQUARELLE

Mercredi : 14h00/17h00
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

COURS DE DESSIN

ADULTE/ENFANT À PARTIR DE 10 ANS

Mercredi : 1^{er} cours : 14h15/16h00
2^e cours : 16h15/18h00

Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

BATTERIE-FANFARE

Mardi-vendredi : 19h00/20h30
(salle de musique municipale)
Michel RAVISE : 03 86 59 52 59
musique@uaicf-nevers.com

DANSE

Vendredi : 18h15/19h45
Madeleine JARRY : danse@uaicf-nevers.com

GÉNÉALOGIE

Lundi au jeudi : 14h00/18h00
Chantal AUDRY : 03 86 59 36 20
uaicf.genea58@wanadoo.fr

INFORMATIQUE :

Bureautique

Lundi au jeudi (Initiation) : 17h30/19h30
Vendredi (Formation Word/Excel) : 18h30/19h30

3 D

Lundi : 17h30/19h30
Samedi après-midi : à la demande

Robert SERRE : 03 86 37 80 93
informatique@uaicf-nevers.com

JEUX ANIMATIONS RETRAITÉS

Vendredi : 14h00/18h00
Gérard HENRY : 06 89 18 43 95
jeuxsociete@uaicf-nevers.fr

ŒNOLOGIE-DÉGUSTATION

3^e mardi de chaque mois : 19h00/21h30
Laurent MARCEL : 06 88 56 99 08
uaicf.degustation.oenologie.58@gmail.com

MODÉLISME FERROVIAIRE

Samedi : 14h00/18h00
Michel RUCH : 06 88 31 20 20
modelisme@uaicf-nevers.com

PHOTOGRAPHIE

Mercredi-samedi : 14h00/18h00
Christian REVERDY : 03 86 36 59 63
uaicfphoto.nvv58@wanadoo.fr



SCRABBLE

Mardi : 14h00/16h00
Jeudi : 13h45/18h00
Samedi : 14h00/16h00
Joëlle ABEL : 03 86 38 21 25
scrabble@uaicf-nevers.com

SOPHROLOGIE

Lundi : 17h00/18h15 - 18h30/20h00
Nicolle AGUILAR : 06 74 05 67 34
sophrologie@uaicf-nevers.com

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND

Siège social : Centre social Michel Ricou
1^{er} étage – Salle UAICF - 5, rue Guynemer
63000 CLERMONT-FERRAND
uaicfasso.clermont@wanadoo.fr

Présidente : **Chantal POMMIER**

DANSES SPORTIVES

Lundi – mercredi : 18h30/20h00
Frédéric DELORT : 06 49 95 08 70
frederic.delort@laposte.net

FOLKLORE ÉTRANGER

Lundi : 20h00/22h00
Marie-France ASSAD : 06 98 78 98 89
uaicf63.informatique@wanadoo.fr
Chantal POMMIER

GÉNÉALOGIE

Mardi – jeudi : 14h30/17h00
Michèle TOUCHE : 06 88 25 73 07
monnerie2@sfr.fr

Jean-Claude BESSON : 06 03 86 41 72
bessonjeanclaude@sfr.fr

INFORMATIQUE

Mercredi : 9h15/11h15 - 14h30/16h30 - 17h30/19h30
Marie-France ASSAD : 06 98 78 98 89
uaicf63.informatique@wanadoo.fr
Chantal POMMIER

MODÉLISME FERROVIAIRE

Mercredi : 14h00/20h00
Joël DIMNET : 04 73 91 18 82
jo.dimnet@gmail.com

PEINTURE

Mercredi : 13h30/16h30
Jean-Marc GENEVRIER : 06 04 07 29 74
jeanmarc.genevrier@sfr.fr



Associations cheminotes

Associations cheminotes (suite)

PHOTOGRAPHIE

Mardi : 17h00/20h00

Jean HOURIEZ : 06 62 49 14 03 - jean.houriez@neuf.fr

Michel RODRIGUEZ : 06 77 75 51 52

michelrodriguez63@orange.fr

POTERIE

Lundi : 14h00/17h00

Françoise TCHELEBI : 06 89 70 08 77

francoise.tchelebi@gmail.com

QI GONG

Jeudi : 18h45/20h15

Denis AUFRERE : 06 27 09 48 59

denis.aufrere@cegetel.net

TRAVAUX MANUELS

(porcelaine-soie-émaux-vitreaux)

Mardi-jeudi : 14h00/17h00

Eliette LAURE : 06 32 43 31 67 - laureeliette@gmail.com

YOGA

Mercredi : 12h00/13h00

Christian WACK : 07 77 20 03 07 - 23456cw@gmail.com

COUTURE

Mardi : 10h00/12h00

Josiane FABRE : 06 26 37 00 70

josiane.fabre63@sfr.fr



LA MAISON DE L'ONCF

23, rue Clotilde Gaillard - 93100 MONTREUIL

Tél : 01 49 88 58 90

maison@oncf.asso.fr

Ouverte toute l'année, elle offre 40 chambres confortables près du centre-ville. En plus des pupilles, elle accueille les adhérents, membres bienfaiteurs, associations cheminotes, cheminots, et les Comités des activités sociales inter-entreprises...



ONCF

ORPHELINAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER DE FRANCE



Siège social : 263, rue de Paris - Case 539

93515 MONTREUIL

Tél : 01 55 82 86 89

<http://www.oncf.asso.fr>

Secrétaire Régional : Michaël RAMILLON

9 Rue de la Badelle - 58270 SAINT-BENIN D'AZY

06 74 59 56 98 - michaeloncfnew@orange.fr

RESPONSABLES LOCAUX (9 GROUPES)

ALLIER

GANNAT / ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS / VICHY

Angélique Brun : 06 04 48 33 57

haltigerienne@gmail.com

MONTLUCON

Franck Jorrand : 06 29 53 08 26

franck.jorrand@gmail.com

MOULINS

Mickaël GAUGUET : 06 19 69 73 31

mickael.gauguet@hotmail.fr

CANTAL

AURILLAC

Patrice POUDEROUX : 06 45 01 55 98

patrice.pouderoux0252@orange.fr

HAUTE-LOIRE

Laura HÔ-VAN : 06 60 47 59 06

laura.ho-van@hotmail.fr

NIÈVRE

NEVERS

Anthony BLUZAT : 06 13 20 52 44

anthonybluzat@hotmail.com

VARENNES-VAUZELLES

Rudy JOLLY : 06 70 69 98 31

rudy.joly@oncf.fr

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND

Stéphane GAILLOT : 06 71 47 66 58

steph.gaillot@orange.fr

RIOM /VOLVIC

Nadia LUIS : 06 24 26 41 69

CHALET PIERRE SEMARD (MAISON FAMILIALE)

400, Chemin des Frasserands - 74400 ARGENTIÈRES-CHAMONIX - Tél : 04 50 54 00 29 www.chalet-hotel-psemard.com

Le chalet est admirablement situé à 1350 m d'altitude, à 10 km de Chamonix, cerné par les Drus, l'Aiguille Verte, le glacier du Tour, les Aiguilles Rouges, face à la chaîne du Mont Blanc. Les chambres sont toutes équipées de douches, de WC, de téléphone. Deux d'entre elles sont adaptées aux personnes handicapées avec accès par ascenseur.

Les gîtes sont pour 2, 4, 5 ou 6 personnes et disposent de toutes les commodités nécessaires. Une laverie, une salle de restauration, un bar et divers équipements de loisirs sont mis à disposition.

Des animations sont régulièrement menées par une équipe dynamique toujours à votre écoute. Un gardiennage des enfants est assuré durant les périodes scolaires.



Des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'O.N.C.F.

JARDINOT

Siège social : 9, quai de Seine
93584 SAINT-OUEN CEDEX
Tél. : 01 41 66 34 80
jardinot@jardinot.fr - www.jardinot.fr



Comité Régional Auvergne

Siège social : 68 bis, avenue Edouard Michelin
63000 CLERMONT-FERRAND
jardinauvergne63@orange.fr

Président : Dominique BONNETAIN

8, rue Planche Maniot - 63200 MOZAC
06 29 51 27 82

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Christian SANCHEZ : 06 89 57 36 28

VICHY

Patrick BRESSON : 04 70 57 12 11

CANTAL

ARPAJON-SUR-CÈRE

Michel COURCHINOX : 04 71 64 12 30

AURILLAC GARE

Serge CANTOURNET : 04 71 63 40 82

MAURS

Serge CANTOURNET : 04 71 63 40 82

NEUSSARGUES

Patrick MERAL : 06 65 73 75 36

HAUTE-LOIRE

BRIOUDE/ ARVANT

Denis MOUCHET : 04 71 50 16 82

LANGEAUC

Georges FLANDIN : 04 71 03 07 77

LE PUY-EN-VELAY

Jean-Luc LEYDIER : 04 71 05 07 82

RETOURNAC

René BARRAL : 04 71 03 49 68

NIÈVRE

COSNE

Yves GARNAULT : 03 86 26 10 88

CERCY-LA-TOUR

Christian TINOT : 03 86 30 21 29

DECIZE

Philippe CONTOUT : 03 86 25 57 52

NEVERS DÉPÔT

Michel MOTTAIS : 03 86 36 10 38

ALLIER

COMMENTRY

Christophe CONNAN : 04 70 03 52 03

CREUSE (EVAUX-LES-BAINS)

Serge DESBOUDARD : 05 55 67 02 81

GANNAT

André DUCHALET : 04 70 90 19 37

LAPALISSE-ST-PRIX

Gérard FONGARLAND : 04 70 99 03 33

LAPEYROUSE

André CONNORD : 04 73 52 01 40

MONTLUCON

Stéphane RAVEL : 06 77 09 24 36

MONTLUCON LE RUCHER

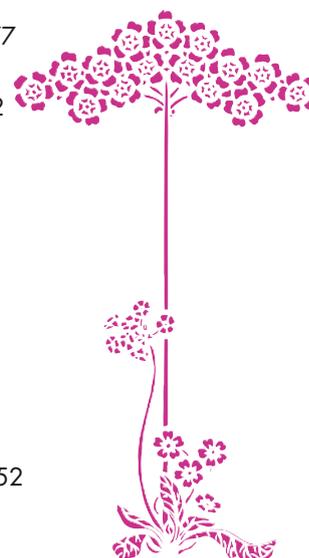
Alain GAGNET : 04 70 29 49 50

MOULINS

Robert HIVET : 04 70 20 04 67

SOUVIGNY

Robert HIVET : 04 70 20 04 67



Associations cheminotes

Associations cheminotes (suite)



NEVERS TECHNICENTRE

Yves TREMEAUD : 06 67 01 50 44

NEVERS GARE

Maurice HAMONNIERE : 03 86 59 16 66

SAINCAIZE

Gérard AUBRY : 03 86 60 25 08 - 06 64 94 84 66

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

En attente de correspondant

Contactez le : 06 29 51 27 82

PUY-DE-DÔME

CLERMONT DÉPÔT

Jean-Louis BOTTERO : 04 73 84 90 41

CLERMONT EQUIPEMENT

François LEONARDON : 04 63 79 20 06

CLERMONT GARE / P.C.

Joël BONNETTE : 04 73 84 70 09

GERZAT

Joseph FRADIN : 04 73 24 14 88

ISSOIRE

Eric VAUSSOUÉ : 06 62 53 80 89

PONT-DE-DORE

Yves DALLEGRE : 04 73 51 36 68

RIOM

Jean-Jacques DURAND : 04 73 38 56 65

VOLVIC

Gérard MAGNIER : 04 73 33 53 30



LES CLUBS DE RETRAITÉS

ALLIER

MONTLUÇON - CLUB DES RETRAITÉS

Maison des Cheminots

2, rue Chantoiseau - 03000 MONTLUÇON

Réunion tous les lundis après-midi à la Maison des Cheminots

MOULINS - CLUB DE RETRAITÉS

Réunion le 1^{er} mardi de chaque trimestre.

Salle « La Baigneuse » impasse Joseph Voisin à Yzeure 03400

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS/VICHY

AMICALE DES RETRAITÉS

Réunion tous les vendredis après-midi au bâtiment des contrôleurs en gare.

HAUTE-LOIRE

CLUB JOIE DE VIVRE

Claude BERTONI

Mairie de Langeac - Salle Raymond Siozade

Avenue Victor Hugo - 43300 LANGEAC

Réunion du mercredi au vendredi tous les après-midi



NIEVRE

SAINCAIZE - CLUB DE RETRAITÉS

Renée CHOUGNY : 03 86 58 89 47 - 06 08 37 96 65

Maison des Jeunes - 58000 SAINCAIZE

Réunion 1 mercredi sur 2 après-midi

à l'ancien CLSH de Saincaize

VARENNES-VAUZELLES - CLUB DE RETRAITÉS

Gérard HENRY : 06 89 18 43 95

Hôtel du Nivernais - 1, rue Louis Fouchère

58640 VARENNES-VAUZELLES

Réunion tous les vendredis après-midi à l'Hôtel du Nivernais

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FD - CLUB DE RETRAITÉS

Jean ROUBILLE : 04 73 92 76 10

Centre Social Michel Ricou

5, rue Guynemer - 63100 CLERMONT-FERRAND

Réunion tous les vendredis après-midi au Centre Social



LES MUTUELLES

MUTUELLE ENTRAIN

20, rue d'Ambert - 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél N°Azur : 08 09 40 54 54

Du lundi au jeudi :

9h00/12h30 - 13h30/17h00

Vendredi : 9h00/12h30

13h30/16h00

www.mutuelle-entrain.fr



MUTUELLE D'IVRY LA FRATERNELLE (M.I.F.)



23, rue Yves Toudic

75481 PARIS CEDEX 10

Tél : 09 70 15 77 77

(N°gratuit depuis un poste fixe)

www.mifassur.com



AUVERGNE
RHÔNE
ALPES

NOTRE FORCE
AGIR ENSEMBLE

Solidarité & Fonction publique
Avantages au quotidien

L'ACEF S'ADRESSE AUX FONCTIONNAIRES, PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS OU EXERÇANT UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les ACEF comptent près de 500 000 adhérents représentant un puissant groupement coopératif et solidaire.

Avec l'ACEF, découvrez tous les services qui s'offrent à vous et protégez votre pouvoir d'achat.

L'ACEF vous permet de profiter de **L'OFFRE MULTI-AVANTAGES** qui vous donne accès à de nombreux privilèges au quotidien pour seulement 10 €/an* en prélèvement automatique

Des réductions sur les achats au quotidien dans de nombreux domaines, des avantages et des offres exclusives de grandes marques, réservées aux adhérents ACEF.

**DÉCOUVREZ L'OFFRE MULTI-AVANTAGES
sur www.multiavantages.acef.com**

POUR DEVENIR ADHÉRENT

- Contactez un correspondant ACEF
- Prenez rendez-vous avec un conseiller Banque Populaire en agence ou sur le site www.bpaura.banquepopulaire.fr

En savoir plus www.acef.com

> Votre ACEF régionale

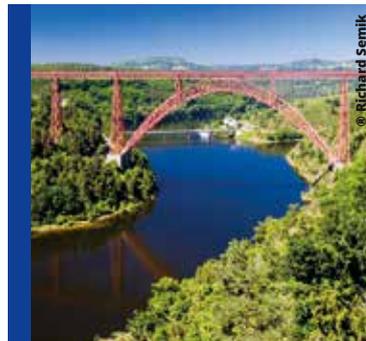


**L'ACEF est au service
de la Fonction publique depuis 50 ans.**

Le fonds ACEF AURA pour la solidarité
permet de soutenir et promouvoir vos actions.



* Liste complète des avantages exclusifs sur www.acef.com
Offres soumises à conditions et susceptibles d'évolution.





Optez pour une mutuelle **juste, solidaire,** qui vous ressemble

Mutuelle Entrain a été créée par les cheminots, pour les cheminots et leurs familles. Proches de vous, partout en France, nous répondons à vos besoins en préservant le caractère intergénérationnel et solidaire d'une véritable couverture santé mutualiste.



Offre de bienvenue

2 mois
de cotisations
offerts !

**Votre devis immédiatement
et sans engagement sur notre site Web :**
www.mutuelle-entrain.fr



0 809 40 54 54

Service gratuit
+ prix appel

